

DECRET N°72-54 du 3 mars 1972

portant nomination de Mr Alfred MONDJRATO,
Agent de Bureau, en qualité de Chef d'Ar-
rondissement de Dangbo.

Le PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Prési-
dential;
- VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du Con-
seil Présidentiel;
- VU la loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives
à l'organisation générale de l'Administration Publique;
- VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation du Gou-
vernement et le décret n°71-149 du 4 Août 1971 qui l'a com-
plété;
- VU le Décret n°292/PCM/MI du 21 Octobre 1960, donnant aux six
régions de la République, le nom de Département et les divi-
sant en Sous-Préfectures et Arrondissements, ensemble les
textes modificatifs subséquents;
- VU le Décret n°304/PC/DAI du 26 Août 1965, fixant les attribu-
tions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et
déterminant les modalités d'organisation des Services di-
rectement placés sous leur autorité;
- VU le Décret n°305/PC-CAB. du 26 Août 1965, fixant les attribu-
tions des Chefs d'Arrondissements;
- VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des
emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée
à la discrétion du Gouvernement et le décret n°70-122/CP-
SGG du 5 Juin 1970 qui l'a complété;

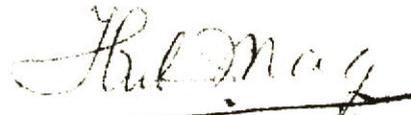
D E C R E T E :

Article 1er.-M. Alfred MONDJRATO, Agent de Bureau en service à la Sous-Préfec-
ture de Pobé est nommé Chef d'Arrondissement de Dangbo en remplacement de M.
Bachirou ADAMON, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures con-
traires, prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéres-
sé et sera publié et communiqué partout où besoin sera ./-

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 3 mars 1972


Hubert MAGA.-

Le Ministre des Finances,


Pascal CHABI KAO

Ampliations :

JORD 1 - PCP/SGG 10 - MCP 4 - Ministères 12
HC 2 + CS 6 - IAA-DCCT-CF 3 - Gde.Chanc.1
Dtion Stat.2 - DEP+DAGJL 4 - DFPT+S/Dtation 6
DI 8 - Trésor 4 - DGE 4 - Préfecture 1 - S/P.2
Intéressé 1